

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2021

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

OBJET : BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE - COMPTE ADMINISTRATIF 2020

**PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2020
DE LA VILLE D'AMILLY**

Le Compte Administratif comporte deux parties : la section de fonctionnement qui recense les ressources et les charges liées à la gestion des services de la Ville, et la section d'investissement qui reprend les ressources de financement et les dépenses réalisées sous forme de travaux et d'acquisitions.

Le Compte Administratif, pour une année donnée, permet de constater que les ressources allouées dans le cadre des budgets ont bien été utilisées conformément aux prévisions de fonctionnement des services et de réalisation des investissements.

Il est rappelé que les résultats de l'exercice 2020 du Compte de Gestion du Budget Principal établis par Madame BREGÈRE-MAILLET, Comptable Publique, sont concordants avec ceux du Compte Administratif 2020 du Budget Principal de la Ville, tant en section d'Investissement qu'en section de Fonctionnement.

Le total du Compte Administratif 2020 concernant les opérations réalisées, avant prise en compte des restes à réaliser de la section d'investissement, est de :

	Recettes 2020	Dépenses 2020	Soldes 2020	<i>Soldes 2019</i>
Section de Fonctionnement (Hors 002)	20 140 210,56 €	16 050 625,14 €	4 089 585,42 €	3 891 981,99 €
Section d'Investissement (Hors 001)	7 073 508,37 €	5 255 299,12 €	1 818 209,25 €	-1 359 352,39 €
Total	27 213 718,93 €	21 305 924,26 €	5 907 794,67 €	2 532 629,60 €

Les programmes de travaux provisionnés sont exécutés, les dépenses d'investissement se réalisent et en conséquence les fonds propres s'amenuisent (même si les crédits reportés restent importants). Une partie des subventions accordées par les différents financeurs a été versée en 2020.

Précisons également que les réalisations en matière d'investissement (opérations réelles) ont été supérieures aux prévisions pour les recettes (~47,5% hors excédents) et en moindre proportion pour les dépenses (~21,9%).

Il ressort un solde d'exécution positif de **5 907 794,67 €** (contre 2 532 629,60 € pour 2019) qui provient principalement de la réalisation de recettes d'investissement combinée à une baisse des réalisations des dépenses d'investissement. Si l'on se réfère à la section de fonctionnement, ce solde de clôture est en hausse de 5,08 % (ou + 197 603,43 €) par rapport à 2019.

Le résultat brut global de 2020 s'avère excédentaire de **19 136 045,27 €** soit **14 046 459,85 €** pour la section d'investissement (12 228 250,60 € en 2019) et **5 089 585,42 €** pour le fonctionnement (4 891 981,99 € pour 2019). Pour mémoire celui du CA 2019 présentait un excédent de 17 120 232,59€, soit une augmentation de 11,77 %.

Après prise en compte des restes à réaliser en investissement (16 028 917,44 € en dépenses (contre 16 597 000 € en 2019) et 1954 767,25 € en recettes (contre 3 182 000 € en 2019)), le résultat excédentaire net global 2020 s'élève à **5 061 895,08 €** (soit reprise d'excédent d'investissement 2019 : + 12 228 250,60 € + solde investissement 2020 : 1 818 209,25 € + solde des reports 2020 : - 14 074 150,19 € + solde de fonctionnement 2020 : + 5 089 585,42 €).

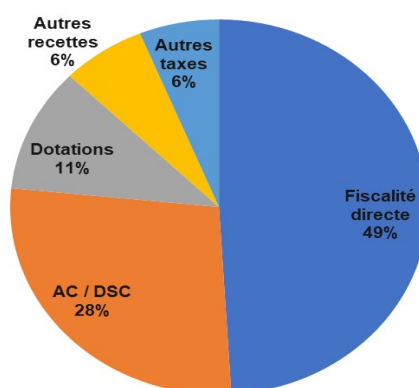
Ce résultat excédentaire net global représente +36,61% par rapport au résultat constaté l'année dernière (3 705 232,59 €) soit une augmentation de 1 356 662,49 €.

A / LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

I – Recettes de fonctionnement (page 8)

Les recettes de fonctionnement qui étaient de 20 602 893,52 € en 2019 s'élèvent à 20 140 210,56 € en 2020 (hors excédent de fonctionnement de 1 000 000 €), soit une diminution de 462 682,96 € (-2,25%).

Structure des Recettes Réelles de Fonctionnement en 2020 :



La structure des recettes (en montant) a connu une baisse sur l'exercice 2020, pour deux des trois postes principaux, due au confinement imposé à partir du mois de mars 2020 dans le cadre de la crise sanitaire. L'évolution des recettes de la fiscalité directe est liée à la légère augmentation des bases observée en 2020.

Les recettes se déclinent en trois grandes catégories :

- les produits des services, ventes	980 662,82 € (contre 1 357 611,73 € en 2019)
- les impôts et taxes	16 536 804,55 € (contre 16 251 076,02 € en 2019)
- les dotations, participations	2 142 541,07 € (contre 2 439 780,96 € en 2019)

Les impôts et taxes sont principalement constitués par :

- La Taxe d'Habitation : 3 869 000 € (prévision), 3 790 468 € (régularisation bases)*
- La Taxe Foncière sur la Propriété Bâtie : 5 761 000 € (prévision), 5 858 671 € (régularisation bases)*
- La Taxe Foncière sur la Propriété Non Bâtie : 91 000 € (prévision), 92 205 € (régularisation bases)*

Les autres recettes s'élèvent à 480 202,12 € (contre 554 424,81 € en 2019), dont 18 720,87 € d'opérations d'ordre (contre 188 218,88 € en 2019).

Les produits des services connaissent une évolution en dents de scie avec globalement de bons niveaux maintenus depuis 2014. L'année 2020 fait exception avec 980 662,82 € à la suite de la fermeture de plusieurs services réservés aux usagers.

Le chapitre 73 (impôts et taxes), **hors taxes locales et AME**, connaît une majoration globale de 285 728,53 €. Les principales taxes concernées sont :

- le FPIC (Fonds de péréquation Part reversement) : 205 257,00 € (191 415 € en 2019)
- la taxe sur la publicité extérieure : 343 050,88 € (249 225,19 € en 2019)

- la taxe sur la publicité foncière : 374 555,91 € (356 935,32 € en 2019)
- la taxe sur l'électricité : 289 730,52 € (291 350,72 € en 2019)

Concernant l'évolution des sommes reversées par l'AME, la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC), maintenue dans son attribution nominative jusqu'en 2020, a connu une baisse sur 2019 liée à la revalorisation annuelle au titre des critères retenus (*population DGF, Potentiel Financier/revenu par habitant, croissance économique, km de voirie, dépenses de fonctionnement, logements sociaux*). Quant à l'Attribution de Compensation (AC), elle est stable depuis 2016 pour un total de 5 138 498 €.

	DSC			AC			FPIC		
	Montant	Evolution	%	Montant	Evolution	%	Montant	Evolution	%
2013	700 870			5 221 537			-37 950		
2014	546 680	-154 190	-22,00%	5 221 537	0	0,00%	19 413	57 363	-151,15%
2015	511 345	-35 335	-6,46%	5 195 998	-25 539	-0,49%	13 942	-5 471	-28,18%
2016	352 023	-159 322	-31,16%	5 138 498	-57 500	-1,11%	-7 688	-21 630	-155,14%
2017	353 830	1 807	+0,51%	5 138 498	0	0%	-42 161	-34 473	448,40%
2018	387 210	33 380	9,43%	5 138 498	0	0,00%	-48 916	-6 755	16,02%
2019	363 828	-23 382	-6,04%	5 138 498	0	0,00%	-19 296	29 620	-60,55%
2020	363 828	0	0,00%	5 138 498	0	0,00%	-5 574		

S'agissant de l'ensemble des taxes sur la propriété, elles s'élèvent à 9 818 947,50 € pour 2020 contre 9 627 263 € en 2019. Si on ajoute la hausse des allocations compensatrices de taxes fiscales perçues parallèlement, en hausse de 32 065 € (518 189 € pour 2020 et 486 124 € pour 2019, hausse liée essentiellement à la Taxe d'Habitation), on peut dire que les recettes perçues au titre des taxes locales connaissent une augmentation totale de 223 749,50 € (278 146 € en 2019).

En complément de ces taxes, on retrouve les dotations et participations au chapitre 74 pour 2 142 780,07 € (contre 2 439 780,96 € en 2019), qui connaissent une baisse de 297 000,89 €.

Concernant la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), elle s'élève à 294 310 € contre 338 195 € en 2019, soit une diminution de 43 885 € (-12,98 %) (cf. tableau ci-dessous).

	Attribution		
	Montant	Evolution	%
2013	1 640 955	-26 270	-1,58%
2014	1 501 632	-139 323	-8,49%
2015	1 095 645	-405 987	-27,04%
2016	741 433	-354 212	-32,33%
2017	496 369	-245 064	-33,05%
2018	423 059	-73 310	-14,77%
2019	338 195	-84 864	-20,06%
2020	294 310	-43 885	-12,98%

Les autres postes de recettes n'appellent pas d'observations particulières, hormis une augmentation des produits exceptionnels (+100 361,91 €).

A noter également une baisse des revenus des immeubles de 18 717,46 € principalement due à la fermeture des structures constatée en 2020 ainsi que les exonérations votées par la Ville.

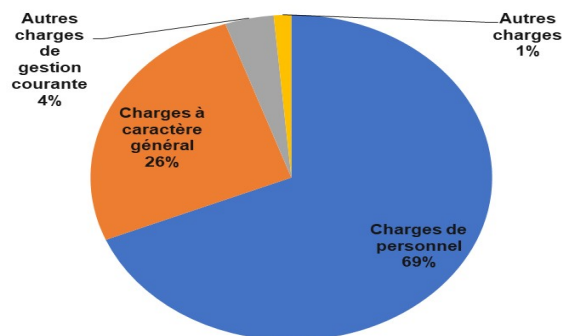
II – Dépenses de fonctionnement (page 8)

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 16 050 625,14 € contre 16 710 911,53 € en 2019. Elles baissent de 660 286,39 €.

Les dépenses se déclinent en trois grandes catégories :

- les charges à caractère général.....	3 985 054,32 € (contre 4 517 543,92 € en 2019)
- les charges de personnel.....	10 575 416,27 € (contre 10 418 289,64 € en 2019)
- les autres charges de gestion courante.....	603 929,25 € (contre 690 849,48 € en 2019)

Structure des DRF en 2020 :



Les charges à caractère général évoluent en fonction de l'inflation, des services rendus à la population et de leur mode de gestion. Une évolution du chapitre égale à l'inflation implique une stabilité de la consommation réelle de charges à caractère général.

La baisse importante du chapitre 011 à partir de 2020 peut s'expliquer par les impacts de la crise sanitaire et économique. En effet les périodes de confinement et l'annulation de nombreux évènements et manifestations ont entraîné pour l'ensemble des collectivités des baisses notables sur certains postes de ce chapitre. On peut remarquer une hausse de certaines dépenses notamment les fournitures d'entretien et fournitures non stockées (+ 85 886,79 €).

La masse salariale enregistre une augmentation de +1,51 % (+ 157 126,63 € par rapport à 2019). En effet, l'évolution du Parcours Professionnels, Carrières et Rémunération (PPCR) aura un impact budgétaire jusqu'en 2021, avec les reclassements indiciaires ainsi que l'évolution normale des taux de cotisation observée annuellement.

Concernant les autres postes de dépenses réelles, ils n'appellent pas d'observations particulières hormis d'être globalement en diminution par rapport à l'an passé.

Notons également pour les opérations d'ordre (*dotations aux amortissements*) un montant total de 525 512,49 € en 2020 contre 540 693,42 € en 2019 soit une baisse de 2,81%.

B/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT

I – Recettes d'investissement (pages 9/10)

Elles s'élèvent à 7 073 508,37 € (contre 5 108 679,17 €, Hors excédent d'investissement). Elles sont constituées principalement par les ressources suivantes que sont :

- l'excédent de fonctionnement capitalisé (2019 : 3 072 343,50 €) :	3 891 981,99 €
---	----------------

- les subventions/prêts d'investissement (2019 : 855 926,56 €) :	843 328,17 €
- les dotations, fonds divers/réserves et recettes diverses :	1 662 084,22 €
Dont FCTVA pour 1 487 987	
TLE/TA pour 174 097,22 € (2019 : 249 177,82 €)	
- les opérations d'ordre : transfert entre sections :	669 368,49€

II – Dépenses d'investissement (page 9)

Le montant global des dépenses d'investissement s'élève à 5 255 299,12 € (contre 6 468 031,56 € pour 2019) et se répartit en trois grandes catégories :

➤ Des dépenses d'investissement financées par les ressources propres de la Ville
à hauteur de : 4 922 569,45 €

➤ Des opérations réalisées sous mandat dont le montant est de : 16 989 €

Il s'agit principalement de travaux réalisés pour le compte de l'AME, notamment de construction d'un Stand de tir.

➤ Des opérations diverses pour : 315 740,67 €

- ✓ Annuité en capital du prêt CAF (Maison Petite Enfance, ALSH Pailleterie) pour 50 800,00 €
- ✓ Reversement de la Taxe Aménagement pour 240 886,80 €
- ✓ Opérations d'ordre patrimoniales/Divers pour 24 053,87 €

Le compte administratif 2020 se distingue de celui de l'exercice 2019 :

- par une baisse des réalisations globales en termes de dépenses réelles de fonctionnement (-11,8%) ;
- par une diminution des réalisations en matière de travaux pour les dépenses d'investissement. Il s'agit ici d'une conséquence de la crise sanitaire qui a retardé l'installation des conseils municipaux suite aux élections de mars 2020 et par conséquent le déroulement des programmes d'investissement et un ralentissement de l'activité économique des entreprises ;
- par une hausse des ressources perçues d'investissement (3 181 526,38 € en 2020 contre 2 036 335,67 € en 2019) En effet, les soldes de subventions non encaissés (en raison du décalage entre l'enregistrement de la recette et son versement effectif) sont ainsi récupérés en plus du FCTVA sur les opérations d'investissement.

Ainsi, après prise en compte des « restes à réaliser en investissement », le résultat net global 2020 est **excédentaire de 5 061 895,08 €** permettant ainsi d'alimenter le financement du budget supplémentaire 2021.

SECTION FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Excédent antérieur reporté		1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
Prévisions 2020	19 243 000,00 €	20 107 000,00 €	
Réalisation 2020	16 050 625,14 €	20 140 210,56 €	4 089 585,42 €
Taux de réalisation	83,41%	100,17%	
Résultat net			5 089 585,42 €
SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Excédent antérieur reporté		16 120 232,59 €	16 120 232,59 €
Prévisions 2020	23 963 500,00 €	22 099 500,00 €	
Réalisation 2020	5 255 299,12 €	3 181 526,38 €	-2 073 772,74 €
Taux de réalisation	21,93%	14,40%	
Résultat net			14 046 459,85 €
TOTAL SECTIONS EN MOUVEMENTS BUDGETAIRES	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Excédent antérieur reporté		17 120 232,59 €	17 120 232,59 €
Prévisions 2020	43 206 500,00 €	42 206 500,00 €	
Réalisation 2020	21 305 924,26 €	23 321 736,94 €	2 015 812,68 €
Taux de réalisation	49,31%	55,26%	
Résultat brut			19 136 045,27 €
Restes à réaliser	16 028 917,44 €	1 954 767,25 €	-14 074 150,19 €
Résultat net			5 061 895,08 €

En conclusion, considérant à terme une diminution de nos marges de manœuvres d'autofinancement, il convient de poursuivre les efforts de maîtrise des dépenses pour les budgets futurs, le maintien des taux des différentes taxes et le financement des investissements principalement sur fonds propres.

En conservant une situation financière satisfaisante et conforme à nos engagements, le niveau de qualité des services et prestations offerts à la population amilloise pourra être maintenu.

Les membres du Conseil Municipal sont invités à se prononcer sur le Compte Administratif 2020 du budget principal de la Ville

